

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26070828*****Déposé / Reçu le****27 MAI 2026**au greffe du ^{Greffier} Tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **0436 006 090****Nom**(en entier) : **BELFIUS IMMO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Place Charles Rogier 11 - 1210 Bruxelles - Belgique****Objet de l'acte : Démissions et nominations**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2026.

Les actionnaires prennent connaissance que le mandat d'administrateur de Monsieur Tolpe Franky vient à échéance à la date de l'Assemblée Générale de 2026. Les actionnaires décident de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Tolpe Franky pour une durée de 6 ans, donc le mandat prend fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire de 2032. Le mandat d'administrateur sera exercé à titre gratuit.

Les actionnaires prennent connaissance de la démission en tant qu'administrateur de Monsieur De Vry Mario à partir du 31/12/2025 et de la cooptation en tant qu'administrateur de Monsieur Ben Mahmoud Hédi en remplacement de Monsieur De Vry Mario à partir du 01/01/2026. Les actionnaires décident de confirmer cette cooptation et de nommer Monsieur Ben Mahmoud Hédi en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur De Vry Mario jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028. Le mandat sera exercé à titre gratuit.

Les actionnaires prennent connaissance que le mandat du commissaire, KPMG Réviseur d'Entreprises SRL, représenté par Monsieur Onclin Bastien, vient à échéance à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2026.

En raison d'un changement de l'auditeur du groupe, le commissaire, KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL, représenté par Monsieur Onclin Bastien, met son mandat à la disposition de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2026.

Les actionnaires décident la nomination du commissaire, Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL, représenté par Monsieur Wevers Franky, pour une période de 3 ans. Le mandat prendra donc fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire de 2029.

TOLPE FRANKY
AdministrateurDE WEVER THIERRY
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/06/2026 - Annexes du Moniteur belge